

La trémie Van Beneden cyclable dès la rentrée

Le RAVeL, particulièrement saturé à cet endroit, sera ainsi dédoublé

Une piste cyclable va être aménagée dans la trémie Van Beneden pour permettre le dédoublement du RAVeL, saturé à cet endroit. La cellule « mobilité et déconfinement » vient en effet d'approuver la mise en œuvre de la proposition faite en mars dernier par la conseillère MR Diana Nikolic.

En mars dernier, Diana Nikolic, cheffe de groupe MR au conseil communal de Liège et députée wallonne, proposait la création d'un corridor vélo dans la trémie Van Beneden, inutilisée si ce n'est en tant que zone de stationnement. Une manière de dédoubler assez facilement le RAVeL qui, à cet endroit, est particulièrement saturé. À l'époque, le ministre Henry, en charge de la Mobilité, avait annoncé ne pas être opposé au projet, à condition toutefois qu'il s'intègre dans une réflexion plus large.

Réflexion qui, au final, n'a pas tardé. Crise du Covid et confinement obligent, la Ville de Liège a en effet mis en place une task force « Mobilité et déconfinement », chargée de plancher sur des aménagements légers destinés à promouvoir rapidement la mobilité douce en Cité ardente. Et cette cellule vient d'approuver la création d'une piste cyclable dans la trémie Van Beneden.

« Il y avait plusieurs scénarios sur la table pour améliorer la mobilité douce à cet endroit, confie Diana Nikolic, mais c'est finalement l'utilisation de la trémie qui a été retenue. Plusieurs petits travaux de marquage seront nécessaires, ainsi que la suppression de quelques places de stationnement, mais tout devrait être prêt pour la rentrée de septembre. »

Les places de parking en épi le long des quais vont en effet disparaître, pour devenir longitudinales. Une bande de station-



Une vraie piste va maintenant être aménagée. © Van Ass

« Plusieurs petits travaux de marquage seront nécessaires »

Diana Nikolic

nement, dans la trémie cette fois, va également être abandonnée pour permettre la création d'une bande cyclable de 2,5 mètres de large. « Une dizaine de places de parking tout au plus disparaîtront, mais cela permettra la continuité du cheminement piéton-cycliste depuis le RAVeL, poursuit la députée wallonne. Ceux qui seront plus en mode promenade pourront donc rester sur le RAVeL s'ils le souhaitent, et ceux qui voudront aller plus vite pourront emprunter la trémie. »

Dans la trémie, stationnement et piste cyclable cohabiteront donc, mais seront clairement séparés. « En consacrant à chacun un espace clairement défini à cet endroit et en assurant une liaison continue de la Boverie au pont Atlas, la Ville poursuit la concrétisation de sa volonté d'apaiser les déplacements en Ville », conclut Diana Nikolic. ●

GOFFREY WOLFF



L'itinéraire cyclable traversera la trémie. © DR



La Meuse - Liège 17/07/2020, pages 16 & 17

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Liège

